



Édito du Maire

Pour renouer avec la tradition, le Conseil Municipal, et la participation des associations présentes sur la commune, ont décidé d'organiser une fête votive le samedi 5 septembre 2015.

Je souhaite par la suite qu'un Comité des Fêtes puisse voir le jour afin d'assurer la relève et de contribuer ainsi à la convivialité au Triadou.

Et maintenant que la fête commence !!

Gérard BELIN



Listes électorales

En raison du report des élections régionales de mars à décembre 2015, le législateur a souhaité mettre en place une procédure exceptionnelle de révision des listes électorales à l'approche du scrutin régional afin de favoriser la participation des électeurs.

La mise en œuvre de cette procédure permettra de prendre en compte dès cette année, à l'occasion des élections régionales, les demandes d'inscription déposées du 1er janvier au 30 septembre 2015 inclus et d'arrêter au lundi 30 novembre 2015 de nouvelles listes électorales entrant en vigueur le mardi 1er décembre 2015.

Secrétariat

Du 20 au 24 août 2015 le secrétariat de la mairie sera fermé ; Une permanence sera assurée le **20 août de 9h à 11h**. Du 27 août au 11 septembre 2015 le secrétariat sera ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Reprise des horaires habituels le **14 septembre 2015**.

La Fête du Village

Elle aura lieu Samedi 5 septembre 2015 à La Plaine, avec le concours des associations du Triadou qui, à cette occasion, présenteront leurs activités.

Programme :

10H00 - 13H00 - Présentation des activités associatives

15h00 - Concours de Pétanque

19h00 - Apéritif

Restauration et buvette

21h00 - Bal avec DJ

Venez nombreux !

Marché de Noël

Appel à participation :

Pour tous les villageois petits et grands passionnés de couture, cuisine, broderie, tricots, poterie, ferronnerie, tout artisanat confondu, venez montrer vos talents pendant le Marché de Noël à la Salle Polyvalente du Triadou.

De beaux projets de développement durable se greffent sur cette manifestation : Couvre lit élaboré à partir de cravates, en soie, recyclées ou ferronnerie d'art à partir d'outils recyclés.

Nous nous retrouverons à la salle polyvalente **vendredi 11 septembre à 20h**.

PLU

Par délibération en date du 10 juillet 2015 le Conseil Municipal a approuvé la modification n°1 du plan local d'urbanisme sur son territoire.

La dite délibération est affichée en mairie pendant un mois à compter du 20 juillet 2015.

Le dossier de PLU est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture ainsi qu'à la préfecture.

Course Pédestre

A l'occasion du congrès national 2015 des pharmaciens une course pédestre sera organisée le Dimanche 20 septembre 2015 à La Clastre. De 9h à 13h la circulation sera réglementée Allée du Machessolles, Chemin des Vignes, Chemin de Las Devezas et Rue du Château d'eau et le Stationnement interdit à La Clastre.

Tout citoyen, remplissant les conditions pour être électeur, qui souhaite participer au scrutin des élections régionales de décembre 2015 doit déposer une **demande d'inscription en mairie avant le 30 septembre 2015**.

Ces électeurs, nouvellement inscrits, pourront voter les 6 et 13 décembre 2015 mais ne recevront pas la propagande électorale à leur domicile compte tenu des délais impartis pour une mise sous pli régionale par le routeur désigné à cet effet.

La procédure de révision annuelle de droit commun est, quant à elle, simplement repoussée au 1er décembre 2015 et concernera les demandes d'inscription déposées du 1er octobre au 31 décembre 2015.





La Mission locale Garrigue et Cévennes prend des vacances ! Elle sera fermée du lundi 3 août au dimanche 16 août inclus.

Vous pouvez consulter les informations en ligne :

<http://ml.gc.free.fr>

Sur Facebook : <http://facebook.com/MLGarrigueCevennes>

Réouverture lundi 17 août à 9h, sur les trois sites : Ganges, Le Vigan et Saint-Mathieu-de-Trévières.



Après-midi structures gonflables les 19 et 26 août de 14h00 à 18h00.

Tél. 04.67.02.06.89

PREVENTION INCENDIE

une application smartphone pour suivre en temps réel le risque de feux de forêt

À l'occasion de la campagne de prévention contre les incendies, édition 2015, l'Entente de Valabre a développé une application mobile permettant de connaître en temps réel les niveaux de risque d'accès aux massifs, de lancer une alerte rapidement avec la localisation GPS et DFCI, et de transmettre des témoignages photos.

Cette application est à la fois utile, facile d'utilisation et fonctionnelle afin d'apporter un service performant à la population en matière de prévention contre les incendies.

Connaître le risque avant de partir en forêt ! En période à risque, l'accès à certains massifs forestiers peut être limité ou interdit selon les arrêtés préfectoraux en vigueur dans chaque département.

Au-delà d'une information globale sur la forêt et l'incendie, l'application offre la possibilité d'être informé en temps réel sur les conditions d'accès aux massifs des 15 départements du sud de la France. Il suffit de lancer la carte et de cliquer sur un massif pour afficher le niveau de risque.

L'utilisateur peut ainsi accéder à une

information qualifiée et fiable sur l'ouverture des massifs sans même connaître sa position exacte.

L'utilisateur acteur de sa propre sécurité. L'application offre la possibilité d'avertir les secours (18 ou 112) en quelques secondes et de lancer une alerte précise grâce aux coordonnées GPS ou DFCI qui s'affichent sur le smartphone. Localiser rapidement un événement facilite la venue des secours et le traitement de l'alerte.

L'utilisateur peut également participer à la mémoire commune en envoyant son témoignage photo et ainsi enrichir les bases de données sur les incendies de forêt.

Après modération, l'ensemble des photos seront couplées à un Système d'Information Géographique (SIG) permettant de pointer l'ensemble des photos d'incendie sur une saison. Cette application est compatible iPhone, iPad et Android.



SOYEZ SECS

AVEC LES MOUSTIQUES

moustiquetigre.org

Septembre et octobre sont deux mois de « pics » en termes de nuisances dues aux « moustiques tigres », il faut donc anticiper avant l'hivernation de l'insecte.

Le moustique tigre se développant en quatre étapes (œuf, larve, nymphe et adulte), il faut tenter de limiter sa prolifération dès sa naissance. Les larves de moustiques ayant besoin d'eau stagnante pour se développer, il faut supprimer toutes les zones

d'humidité possible dans un jardin. En premier lieu, supprimer les eaux dites « dormantes » (détritus, encombrants, bâches plastiques, pneus usagés, déchets verts), où ces insectes aiment venir se reproduire. Il est nécessaire de changer l'eau des plantes une fois par semaine, de supprimer les soucoupes des pots de fleurs, ou de remplacer l'eau des vases par du sable humide. Il ne faut pas hésiter non plus à vérifier

régulièrement le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et à nettoyer régulièrement gouttières, regards et caniveaux. Enfin, il est conseillé de couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage. L'eau devra être évacuée ou traitée par de l'eau de javel ou des galets de chlore.

www.eid-med.org

